



Directeur général-adjoint,
chargé de l'animation des
filières de FranceAgriMer

BIO EXPRESS

2005-2008

Directeur régional de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne et directeur départemental de l'agriculture et de la forêt du département de Côte d'or

2000-2004

directeur de la DDAF de l'Aisne

1998-2000

adjoint au DDAF de l'Ain, chef de la mission interservices de l'Eau (MISE); responsable des crédits européens et des constructions publiques; responsable du groupe développement économique dans le cadre du projet territorial des services de l'État

1995-2000

chef du service des équipements des collectivités à la DDAF de l'Ain, responsable de la MISE, responsable du plan départemental d'élimination des déchets

1989-1995

chef du service de l'ingénierie de l'eau à la DDAF de Saône et Loire; responsable de la MISE de Saône et Loire, responsable des politiques européennes

1985-1989

adjoint au chef de SREA de la DRAF de Champagne Ardennes, expert associé auprès de l'Anvar

CHRISTIAN VANIER

« La recherche et développement : une nécessité pour les filières agricoles »

Pouvez-vous nous rappeler quelles sont les principales missions de FranceAgriMer en matière d'expérimentation fruits et légumes ?

La création de FranceAgriMer en tant qu'établissement regroupant les anciens offices a été l'occasion de s'interroger sur le rôle et les missions de la nouvelle structure. Il est apparu très vite que ce que l'on appelle l'expérimentation (ou recherche et développement) s'intégrait bien dans les objectifs premiers de l'établissement : participer à la connaissance des marchés et à la compétitivité des filières.

En effet, la valorisation des produits agricoles et la compétitivité de chaque maillon de la filière passent par des produits, des conditionnements, et des présentations en rayon, répondant aux attentes des consommateurs et facilitant le travail de chaque acteur de la chaîne de la production à la distribution. Et ce quelque soit la filière agricole concernée. C'est pourquoi il a été décidé de créer un service de l'Innovation et de la Qualité, au sein duquel une unité « Expérimentation » se consacre à l'accompagnement des politiques de recherche et de développement.

L'ambition est de conserver ainsi une bonne connaissance technique des filières, et une capacité d'analyse des enjeux techniques et technologiques. Les personnes en charge des dossiers doivent donc évaluer les résultats, fournis à l'issue du travail subventionné, à l'aulne de la contribution à la compétitivité de la filière, et en faire bénéficier

les professionnels qui siègent au sein des conseils spécialisés.

Pour atteindre cet objectif, il a été nécessaire de mettre en place une approche harmonisée des programmes, et l'exemplarité de ce qui avait lieu dans le domaine des fruits et légumes a permis de bâtir rapidement un modèle qui répond aux principes suivants :

- des orientations définies avec les professionnels (dont un lieu d'expression est le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière considérée);
- un appel à propositions des partenaires de la recherche et du développement;
- une évaluation par un conseil scientifique et technique;
- une programmation en concertation avec les autres financeurs.

L'expérimentation représente ainsi un bon quart du budget d'intervention national de FranceAgriMer (crédits du MAAP); un tiers de ces crédits d'expérimentation est mis en œuvre dans le cadre des Contrats de projets État-Région (CPER).

Une réorganisation des structures et une nouvelle répartition des rôles ont été lancées, pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet ?

Dans le cas particulier des fruits et légumes, la majeure partie de l'intervention de FranceAgriMer se fait au profit de stations régionales, dans le cadre des crédits des Contrats de projet État-Région (CPER). Ces crédits représentent un peu moins du quart du financement

affecté aux stations. Afin de disposer d'un cadre d'analyse cohérent au niveau national, il a été nécessaire de créer un conseil scientifique et technique propre à ce réseau: le Costec. Le dispositif est rodé depuis de nombreuses années, et le Costec a donné jusqu'à cette année une évaluation scientifique sur chacun de projets, éclairant les financeurs locaux. Cependant, la réforme de la gouvernance du secteur des fruits et légumes a eu aussi un impact sur l'aspect recherche et développement. En fin du premier semestre 2009, le directeur de cabinet a décidé d'initier une réflexion pratique sur la gouvernance de l'expérimentation dans le domaine des fruits et légumes, dont le cadre était donné par la lettre, en date du 9 mars 2009, du ministre de l'Agriculture et de la Pêche. Cette réflexion fut confiée au directeur général de FranceAgriMer, en associant les huit familles de l'interprofession des fruits et légumes, ainsi que les présidents et directeurs d'Interfel et du Ctifl. Le ministère y était représenté dans ces deux composantes: la DGER, responsable du Casdar, et la DGPAAT, représentant la dimension économique. Par la suite le groupe s'est étendu à des représentants d'AOP nationale, de l'Itab et l'interprofession des légumes transformés. Trois axes de réflexions étaient tracés:

- la création d'une instance ad hoc de réflexion stratégique;
- la mise en place d'un Conseil scientifique et technique (CST) unique et élargi;
- la structuration d'un réseau de stations.

Le groupe de travail s'est réuni à trois

reprises en formation complète, et diverses réunions plus restreintes ont permis de préparer ces rendez-vous. Dès la première réunion, en juillet 2009, il est apparu que les acteurs connaissaient mal en fait le champ de l'expérimentation des fruits et légumes frais et les acteurs impliqués. C'est pourquoi, le 12 novembre une séance entière a été consacrée à des présentations des programmes et des structures tant par les équipes du Ctifl que de FranceAgriMer. Parallèlement, deux chantiers lourds avaient été ouverts. L'un portait sur l'audit des stations en régions, mené par le Costec, et le deuxième sur le recensement des objectifs stratégiques de l'expérimentation, effectué par le service Innovation et Qualité de FranceAgriMer. La réunion conclusive des travaux du groupe a eu lieu le 20 janvier 2010; elle a permis de définir le rôle de l'instance stratégique pour l'expérimentation. Celle-ci est rattachée au conseil spécialisé fruits et légumes, et présidée par M. Patrick Trillon, président de ce conseil spécialisé. La première réunion doit se tenir fin septembre 2010. Les débats au sein de cette instance doivent permettre:

- l'expression croisée de la production et de l'aval, avec capitalisation du travail réalisé dans les groupes produits du Ctifl, et dans les stations;
- la formalisation des orientations et transmission aux différents organismes (Ctifl et stations notamment, ainsi que le conseil scientifique unique);
- la révision des orientations tous les

trois à cinq ans.

Ces orientations permettront de donner une cohérence globale aux décisions des différents organismes, dont les instances de décisions regroupent les personnes et les organismes participant à l'instance stratégique de l'expérimentation.

Pouvez-vous nous préciser quel sera le rôle du Ctifl dans ce nouveau système ?

Avec la création du Conseil scientifique unique (CSU) dont le fonctionnement est assuré par le Ctifl, l'ensemble du dispositif est complet: une instance d'orientation et de réflexion à long terme, une instance d'évaluation et des acteurs regroupés en réseau.

Ce système assure la cohérence des décisions des différents acteurs de l'expérimentation dans le domaine des fruits et légumes au niveau de la programmation, il formalise la constitution d'un réseau de stations et il garantit la capitalisation et la diffusion des résultats trouvés.

Il me faut insister sur le fait que cette proximité forte entre acteurs de la recherche fondamentale, des instituts techniques, des producteurs et de la puissance publique est une particularité rare de la filière des fruits et légumes et, à mon sens, un gage de pertinence dans le choix des actions et d'efficacité dans la mise en œuvre. Chacun jouera son rôle, et je suis particulièrement heureux que FranceAgriMer participe activement à cette réussite. ■